

Investissez dans vos futurs collaborateurs

TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Université Côte d'Azur est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage (fraction des 13% : « solde » de la taxe)

Date limite de versement :

31 mai 2021

Annonce de versement

Versement

Montant de votre versement affecté à Université Cote d'Azur :

Affectation de votre versement :

Composante : Faculté des Sciences et Ingénierie

Formation :

N° UAI : EUR DS4H 0062227N

Nom OPCO :

SIRET Entreprise :

Responsable de la Taxe et/ou Personne à remercier

Société :

Nom Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Email :

Votre contact Faculté des Sciences et Ingénierie : Maïa HAUTIER, maia.hautier@univ-cotedazur.fr

RIB d'Université Côte d'Azur

Titulaire du compte : AC Université Côte d'Azur Agence Comptable

IBAN : FR76 1007 1060 0000 0010 0682 291

BIC : TRPUFRP1